

# Communiqué de presse des maires d'arrondissement et des parlementaires socialistes et apparentés de Paris

Alors que notre pays se trouve confronté à une instabilité politique sans précédent sous la V<sup>e</sup> République, une situation économique dégradée avec une dette publique record et un chômage qui repart à la hausse, nous apprenons que le Gouvernement de François Bayrou veut modifier dans l'urgence le mode de scrutin à Paris, Lyon et Marseille.

C'est faire preuve d'un bien étrange sens des priorités.

Sur la forme tout d'abord, alors que la Maire de Paris et les élus parisiens sont les premiers concernés par une telle réforme, c'est par voie de presse que nous prenons connaissance d'un tel projet, vieux serpent de mer, qui ressurgit tout à coup.

Le fait de n'avoir été ni informés et encore moins conviés à une quelconque discussion préalable sur le sujet montre le peu de cas du Premier ministre et de son gouvernement fait à la représentation parisienne, au suffrage universel et par conséquent aux électrices et aux électeurs parisiens.

À ce stade, aucun texte précis n'a été présenté ni aux parlementaires, ni à la Maire de Paris, ni aux élus parisiens. Une attitude bien peu républicaine que nous dénonçons, d'autant plus étonnante qu'elle émane d'un premier ministre pourtant élu local.

Sur le fond, il s'agirait, à un an des élections municipales, de « tripatouiller » le mode de scrutin à Paris pour faciliter l'élection d'une candidate actuellement membre du Gouvernement et ce en supprimant l'élection du Conseil de Paris par arrondissement. La ficelle est un peu grosse et le résultat incertain.

Mais nous le réaffirmons solennellement : l'arrondissement doit rester l'échelon de référence de l'action municipale et donc des élections municipales parisiennes. Le Conseil de Paris a d'ailleurs toujours été élu par arrondissement.

Le mode de scrutin actuel assure une représentation politique et géographique permettant de concilier la proximité à laquelle les Parisiens sont attachés avec une vision et une politique globales de la ville de Paris. /...

Modifier brutalement ce système risquerait de couper ce lien et de nuire à l'efficacité et à l'équilibre des politiques publiques locales.

De plus, décorréler la réforme du mode de scrutin de toute réflexion sur la répartition des compétences n'a aucun sens.

Paris mérite mieux! Mieux qu'un débat escamoté, mieux que des manipulations électorales à moins d'un an de l'échéance.

C'est la raison pour laquelle nous demandons l'abandon de toute réforme précipitée du mode de scrutin et proposons qu'un débat transparent et constructif sur une éventuelle évolution de la loi PLM puisse avoir lieu ultérieurement, loin de toute contingence électorale, dans la concertation et le respect des Parisiennes, des Parisiens et de leurs élu-e-s.

#### Rémi Féraud

Président du Groupe Paris en Commun au Conseil de Paris, Sénateur de Paris

## **Ariel Weil**

Maire de Paris Centre

## **Alexandra Cordebard**

Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement

# François Vauglin

Maire du 11e arrondissement

## Jérôme Coumet

Maire du 13<sup>e</sup> arrondissement

## **Eric Lejoindre**

Maire du 18<sup>e</sup> arrondissement

# François Dagnaud

Maire du 19e arrondissement

## Eric Pliez

Maire du 20e arrondissement

#### **Colombe Brossel**

Sénatrice de Paris

## **Emmanuel Grégoire**

Député de Paris

## Céline Hervieu

Députée de Paris

#### **Bernard Jomier**

Sénateur de Paris

### Marie-Pierre de la Gontrie

Sénatrice de Paris